

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Informations diverses

Horaires d'ouvertures des bureaux :

Voir sur le site internet.

Tél : 04 27 44 91 55

Mail : ae.pierrebenite@gmail.com

Formation théorique

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route. Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

Code en ligne :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc.

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

Code en salle (à l'auto-école) :

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de séries de code de la route, animées et expliquées par un enseignant.

Formation pratique

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48 hrs à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 minutes. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage.

L'ensemble des enseignants se réunit chaque mois pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.